

Informations de base	
<b>1999/0255(CNS)</b> CNS - Procédure de consultation Règlement	Procédure terminée
Conservation des ressources de pêche: protection des juvéniles d'organismes marins  Modification Règlement (EC) No 850/98 <a href="#">1996/0160(CNS)</a>  <b>Subject</b>  3.15.01 Conservation des ressources halieutiques et de pêche	

Acteurs principaux			
Parlement européen	<b>Commission au fond</b>	<b>Rapporteur(e)</b>	<b>Date de nomination</b>
	<span style="border: 1px solid red; padding: 2px;">PECH</span> Pêche	VARELA SUANZES-CARPEGNA Daniel (PPE-DE)	27/01/2000
Conseil de l'Union européenne	<b>Formation du Conseil</b>	<b>Réunions</b>	<b>Date</b>
	Education, jeunesse, culture et sport	2270	2000-06-08
	Pêche	2237	1999-12-16
Commission européenne	<b>DG de la Commission</b>	<b>Commissaire</b>	
	Affaires maritimes et pêche		

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
30/11/1999	Publication de la proposition législative	COM(1999)0636 	Résumé
16/12/1999	Débat au Conseil		
21/01/2000	Annnonce en plénière de la saisine de la commission		
03/04/2000	Vote en commission		Résumé
03/04/2000	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture/lecture unique	<a href="#">A5-0103/2000</a>	
19/05/2000	Décision du Parlement	<a href="#">T5-0249/2000</a>	Résumé
19/05/2000	Débat en plénière	<a href="#">CRE link</a>	
08/06/2000	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		
08/06/2000	Fin de la procédure au Parlement		
22/06/2000	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques	
Référence de la procédure	1999/0255(CNS)
Type de procédure	CNS - Procédure de consultation
Nature de la procédure	Note thématique
Instrument législatif	Règlement
	Modification Règlement (EC) No 850/98 1996/0160(CNS)
Base juridique	Traité CE (après Amsterdam) EC 037
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	PECH/5/12412

Portail de documentation				
<b>Parlement Européen</b>				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		A5-0103/2000 JO C 041 07.02.2001, p. 0004	03/04/2000	
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T5-0249/2000 JO C 059 23.02.2001, p. 0295-0315	19/05/2000	Résumé
<b>Commission Européenne</b>				
Type de document		Référence	Date	Résumé
Document de base législatif		COM(1999)0636  JO C 089 28.03.2000, p. 0001	30/11/1999	Résumé
<b>Autres Institutions et organes</b>				
Institution/organe	Type de document	Référence	Date	Résumé
ESC	Comité économique et social: avis, rapport	CES0091/2000 JO C 075 15.03.2000, p. 0034	26/01/2000	

Informations complémentaires		
Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	

Acte final	
Règlement 2000/1298 JO L 148 22.06.2000, p. 0001	Résumé

## **Conservation des ressources de pêche: protection des juvéniles d'organismes marins**

1999/0255(CNS) - 19/05/2000 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport de M. Daniel VARELA SUANZES-CARPEGNA (PPE-DE, E) sur la protection des juvéniles d'organismes marins, le Parlement européen approuve la proposition mais suggère que les mesures s'appliquent plutôt aux crevettes dont la longueur de la carapace est de 22 mm et non 24 mm comme proposé par la Commission.

## **Conservation des ressources de pêche: protection des juvéniles d'organismes marins**

1999/0255(CNS) - 08/06/2000 - Acte final

OBJECTIF : modifier le règlement 850/98/CE portant sur la protection des juvéniles d'organismes marins afin de renforcer certaines mesures techniques de contrôle. MESURE DE LA COMMUNAUTÉ : Règlement 1298/2000/CE du Conseil modifiant pour la cinquième fois le règlement 850/98/CE visant à la conservation des ressources de pêche par le biais de mesures techniques de protection des juvéniles d'organismes marins. CONTENU : Le règlement vise à modifier le règlement 850/98/CE afin de tenir compte de données nouvelles apparues après l'entrée en vigueur de ce dernier. Il s'agit en particulier des éléments suivants : - modalités d'application concernant les chaluts de séparation ou les grilles de tri utilisés pour la capture des crevettes; - la fermeture en 2000, 2001 et 2002 des pêcheries aux lançons au large de la côte nord-est de l'Angleterre et de la côte est de l'Écosse; - la reformulation des conditions d'applicabilité de certaines mesures nationales; - la révision ou l'introduction de tailles minimales en ce qui concerne un certain nombre de mollusques bivalves et de crustacés. ENTRÉE EN VIGUEUR : 12.07.2000.

## **Conservation des ressources de pêche: protection des juvéniles d'organismes marins**

1999/0255(CNS) - 30/11/1999 - Document de base législatif

OBJECTIF : modifier le règlement 850/98/CE portant sur la protection des juvéniles d'organismes marins afin de renforcer certaines mesures techniques de contrôle. CONTENU : Le 30 mars 1998, le Conseil des ministres arrête le règlement 850/98/CE visant à la conservation des ressources de pêche par des mesures techniques de protection des juvéniles d'organismes marins. Après l'adoption et la publication de ce règlement, il est apparu qu'un certain nombre de données et de développements communiqués à la Commission devaient y être incorporés, notamment : 1) des modalités d'application concernant les chaluts de séparation ou les grilles de tri utilisés pour la capture des crevettes; 2) la fermeture en 2000, 2001 et 2002 des pêcheries aux lançons au large de la côte nord-est de l'Angleterre et de la côte est de l'Écosse; 3) la reformulation des conditions d'applicabilité de certaines mesures nationales; 4) la révision ou l'introduction de tailles minimales en ce qui concerne un certain nombre de mollusques bivalves et de crustacés. Ces divers éléments font l'objet de la présente proposition de cinquième modification du règlement 850/98/CE.